

CONSEIL de QUARTIER



Compte-rendu de la réunion publique

du 10 octobre 2013

lieu de réunion : salle Marcel Paul 17 rue Raymond Lefèvre

coordonnées du Conseil de Quartier du Plateau

adresse : 17 rue Raymond Lefèvre 94250 Gentilly

email : cdq.plateau@laposte.net ; tel 01 45 46 12 51

Une quarantaine de personnes étaient présentes salle Marcel Paul

ZAC MARQUIGNY :

Nous sommes heureux d'avoir pu accueillir à cette réunion des commerçants du plateau auxquels nous avons souhaité donner la parole en priorité : le sujet majeur pour eux est l'évolution du projet de la ZAC Marquigny qui traîne depuis trop longtemps.

La librairie papeterie de l'avenue Vaillant Couturier, créée en 1890 risque fort de ne pas survivre par manque de clients tant l'environnement immédiat est dégradé et peu attirant. Malheureusement, la présence des 800 collaborateurs d'IPSOS n'a pas fait évoluer les choses pour nos commerçants, l'entreprise étant suffisamment équipée en interne (cantine, etc.) et plus orientée sur Paris que sur Gentilly de par l'emplacement de ses entrées.

De même, le propriétaire du café tabac de l'angle R Lefebvre et PVC s'interroge sur les projets prévus devant chez lui. Il est très concerné par les travaux de la ZAC.

Le CDQ rappelle donc l'état d'avancement du projet Zac Marquigny. Il semblerait que les choses puissent enfin se débloquer après qu'un accord ait enfin été trouvé avec la société de plexiglas qui ne voulait pas partir. Aussi peut-on espérer que les travaux soient lancés dans les 6 mois (?). Rappel est fait également du projet de Maison de l'Image et du Son dans les actuels Bains-Douches. Les financements ayant été accordés, deux prochaines réunions décisives sont prévues en novembre (choix du projet définitif) et en décembre (réunion avec les services concernés).

Questions :

- quelle sera la hauteur du bâtiment prévu en haut de la rue de la Poste et destiné à l'accession sociale à la propriété ?
- qu'a-t-il été prévu concernant l'aménagement du rond-point devant le bureau de tabac ?
- est-il toujours question d'élargissement de l'avenue Paul Vaillant Couturier ? pourrait-on connaître les superficies prévues pour les futurs commerces de la ZAC ?

Réponses :

Le CDQ a fait la demande auprès de la mairie pour être très régulièrement informé des travaux et permis de construire accordés. En fait ceux-ci sont affichés en mairie dès qu'ils ont été accordés, chaque citoyen peut en prendre connaissance, à nous d'être attentifs afin d'être le plus possible impliqué dans la concertation. Il ne devrait pas y avoir de préemption sur l'avenue Paul Vaillant Couturier mais celle-ci fait l'objet d'une zone d'étude. Nous demandons à être associés au projet d'aménagement du carrefour de l'avenue PVC, Marquigny et de la poste.

- ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE VIE (poubelles) :

Remarques :

- « Tant que le quartier sera dans un tel état de saleté, peu de chances pour que des commerçants aient envie d'y ouvrir boutique. » pensent certains

- Encore et toujours le problème des poubelles non rentrées, y compris par des particuliers ou entreprises qui ont largement la place de le faire. Un vrai problème d'incivilité.
- Les éboueurs ne ramassent pas toujours tout quand ils sont gênés par des véhicules.
- Il serait bon de pouvoir disposer de plus petits conteneurs pour les particuliers n'ayant pas la place de rentrer leurs poubelles. Cette demande a déjà été formulée.
- Il faudrait verbaliser les personnes qui ne rangent pas leurs poubelles ; Il faudrait étudier comment font d'autres communes et que la mairie travaille vraiment sur la gestion des déchets.
- Il faut sans cesse sensibiliser les citoyens à la propreté en **renouvelant les campagnes d'information** (notamment auprès des nouveaux arrivants) sur le tri, le ramassage des poubelles et des encombrants.

STATIONNEMENT PAYANT :

Le CDQ présente d'abord le retour d'analyse de M. Gilles Allais, responsable de la mise en place du stationnement payant. Ses conclusions sont globalement positives.

Remarques :

- Il y a eu beaucoup de verbalisations rue Raymond Lefèvre. Il reste de nombreux problèmes car les marquages au sol et l'interdiction de se garer devant son garage ont finalement réduit considérablement les places de stationnement possible. Il y aurait pourtant largement la place de proposer un stationnement des deux côtés de la rue en empiétant un peu sur les trottoirs dans certains cas.
- Il y a eu pas mal de ratés dans le marquage. Il serait bon de repérer les places exploitables. (bateaux inutilisés, etc)
- Les 2 roues se garent souvent sur les trottoirs, cela gêne les piétons et dégrade le revêtement.
- La rue Raymond Lefèvre est de nouveau saturée par des stationnements illicites les soirs et week-end
- Les agents verbalisent de moins en moins, semble-t-il ? Il faut poursuivre la verbalisation.
- Se développe un nouveau phénomène de voitures ventouses qui ont payé leur abonnement et n'en bougent plus. Il conviendrait de faire un rappel du code de la route qui limite à 7 jours le stationnement au même endroit et demander s'il y a la possibilité d'une dérogation pour les riverains qui partent en vacances par exemple plus de 7 jours.
- Malgré ces imperfections et problèmes auxquels il faut trouver une solution, le stationnement payant a permis de dégager les trottoirs et aux piétons de circuler de façon plus agréable.

SORTIE SUD DU RER :

Le CDQ rappelle la nature des travaux qui ont commencé sur cette sortie ainsi que la réunion qui a eu lieu avec les responsables de ces travaux, les représentants de Sanofi, les représentants de la mairie et du Conseil de quartier. Nous savons que ces travaux créeront de réelles nuisances sonores nocturnes pour les riverains. Une solution temporaire a été proposée au marchand de pizzas qui stationne 3 fois par semaine sur le pont du RER.

C'est l'occasion pour nous de relancer l'idée d'une couverture partielle du RER à cet endroit avec l'aménagement d'une placette qui serait un lieu de rencontre, un coeur de quartier. Mme la Maire a également relancé ce projet dans le cadre du schéma directeur de rénovation du RER B.

Il nous paraît évident que ce projet est nécessaire étant donné l'afflux de nouveaux usagers i des entreprises Sanofi, Air Liquide, etc. **A nous d'appuyer cette demande ancienne auprès de Mme La Maire, du STIF et de la RATP.** Nous proposons la formation d'un groupe de travail multipartite pour étudier ce projet de plus long terme.

Le CDQ rappelle également les suites données à notre pétition sur le RER : des réponses ont été données par le STIF, la Mairie et la conseillère clientèle RATP. Nous pouvons espérer une évolution

favorable, y compris en termes de changement de tarification (celle-ci étant en cours de renouvellement) ; évolution probablement parallèle au projet Grand Paris.

PASSAGE ILLEGAL DES CAMIONS SUR LE PLATEAU :

Rappel est fait du problème récurrent du passage des camions du chantier Sanofi dans des rues interdites aux plus de 3.5 tonnes. Le problème est sérieux et présente un véritable risque pour le quartier mais à l'heure actuelle, rien n'y fait ; ni les interventions de la mairie, ni celles du CDQ...

Nous avons probablement affaire à des « chauffeurs délinquants » qui utilisent ces voies pour gagner du temps parce qu'ils sont payés au nombre de rotations.

Aussi décidons-nous d'intervenir par différents moyens: pétition, main courante au commissariat de police, photos, etc.

Nous souhaitons aussi que la signalisation de l'interdiction aux plus de 3,5T au début de la rue Raymond Lefebvre soit mieux mise en évidence.

Un problème similaire est rencontré rue Kleynoff et rue Gabrielle où des poids lourds viennent se garer à partir de 18h00 en toute illégalité.

TRAVAUX RUE DE LA PAIX ET RUE DU SOUVENIR :

Pour finir sur une note positive, un habitant tient à souligner la qualité des travaux menés sur ces deux rues, en parfaite entente avec les riverains : l'équipe est dirigée par une femme qui semble entretenir d'excellentes relations tant avec les habitants qu'avec ses ouvriers. Par ailleurs, le résultat est très esthétique. L'assemblée s'en félicite.